



Solutions pour l'enseignant·e

Réponses aux questions sur les textes

1. **Qu'avez-vous découvert de nouveau à la lecture de ce texte?**

2. **Qui sont les travailleurs et les travailleuses agricoles dans les plantations du sud de l'Europe, d'où viennent-ils? Listez les différentes catégories de travailleurs et de travailleuses rencontrés dans le texte.**

Les travailleurs et les travailleuses sont le plus souvent des migrants et des migrantes provenant d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord (Maroc), d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie), d'Asie (Bangladesh, Pakistan, Afghanistan) ou d'Amérique du Sud (Equateur) – plutôt des femmes d'Europe de l'Est dans les coopératives (calibrage et emballage des fruits et des légumes), plutôt des hommes d'Afrique dans les plantations. De nombreux travailleurs et travailleuses sont sans autorisation de séjour, et donc sans pouvoir de négociation (on peut leur dire: «Soit tu travailles dans ces conditions, soit tu te débrouilles autrement...») et, comme ils n'ont pas d'alternative, ils doivent se contenter de ce qu'il y a).

3. **Quels sont les problèmes rencontrés par les travailleurs et les travailleuses agricoles dans la région d'Almería (et d'autres régions du sud de l'Europe)?**

- Utilisation d'une main-d'œuvre bon marché et malléable (souvent des migrants et des migrantes sans papiers, et donc sans pouvoir de négociation).
- Salaires insuffisants (au-dessous du minimum légal) et payés en retard.
- Absence de contrat ou d'assurance.
- Temps de travail excessif.
- Travail dans des conditions sanitaires difficiles (température très élevée sous les serres, pauses insuffisantes, forte exposition aux pesticides, etc.).
- Licenciements abusifs et autres manquements aux droits syndicaux (*voir affaire Bio Sol*).
- Racisme.
- Etc.

4. **Quelles raisons peuvent être mises en avant pour expliquer cette situation dans la «mer de plastique»? Essayez de réfléchir aux différents acteurs de la chaîne qui peuvent influencer les conditions de travail dans les plantations.**

L'idée ici est de mettre en avant au moins les pressions liées au système actuel de production alimentaire: les producteurs doivent fournir toujours plus de produits, rapidement et à des prix toujours plus bas. Il y a donc une forte pression sur les prix et les cadences de production, provenant:

- des entreprises qui achètent la production (enseignes de commerce de détail, entreprises de transformation alimentaire, intermédiaires, etc.): elles achètent souvent à des prix bien inférieurs à un prix de production équitable, qui correspondrait effectivement à ce que coûte la production dans des conditions acceptables pour tous. Le phénomène est aggravé lorsque le marché est concentré et que les entreprises qui achètent la production ont un fort pouvoir d'achat: elles ont alors un poids décisif dans les négociations sur les prix et les cadences de production;
 - des exigences actuelles dans la chaîne de production alimentaire: l'approvisionnement en légumes et en fruits de toutes sortes, en toutes saisons et à tous endroits, est devenu la règle. Face à cette pression, les producteurs cherchent donc à engager de la main-d'œuvre bon marché pour produire avec le moins de frais possibles, et font plus facilement de l'agriculture intensive pour produire plus rapidement et en toutes saisons.
5. **Quelles solutions y a-t-il à tout cela? Que faudrait-il pour que les conditions de travail dans la production de fruits et de légumes s'améliorent? Réfléchissez aux moyens d'action des différents acteurs impliqués dans la chaîne: travailleurs agricoles, producteurs, entreprises qui achètent la production, consommateurs, autres (Etat, société civile, syndicats).**

■ Travailleurs agricoles

Leur marge de manœuvre n'est pas très grande. Lorsqu'ils sont confrontés à des violations flagrantes des droits du travail (salaires insuffisants, licenciements abusifs, etc.), ils peuvent éventuellement s'associer, faire grève et demander de l'aide aux syndicats sur place. Cependant, comme de



nombreux travailleurs et travailleuses ne sont pas en situation régulière, il peut être préférable, pour eux, de ne rien dire, afin d'éviter d'avoir des problèmes plus graves encore.

■ Producteurs

Ils pourraient refuser de brader les prix de vente de leur production, respecter les exigences de base quant aux conditions de travail, refuser d'engager du personnel à des salaires indécentes, fournir des contrats, etc. Cependant, comme ils sont confrontés à de fortes pressions venant des acheteurs, il peut être difficile, pour eux, d'offrir des conditions de travail acceptables s'ils veulent pouvoir vendre leur production.

■ Détaillants, entreprises de transformation

alimentaire et autres acheteurs ou intermédiaires
Ils pourraient exiger des producteurs que les fruits et les légumes qu'ils achètent soient produits dans des conditions acceptables (*voir le cas de Coop-Bio Suisse / Bio Sol: un détaillant (Coop) ainsi que Bio Suisse ont fait pression et cela a fonctionné*), acheter à des prix correspondant à la valeur réelle de la production (prix équitables), ne pas exiger des cadences de production infernales, refuser de vendre tout légume et tout fruit en toutes saisons, etc.

■ Consommateurs

En tant que consommateurs et consommatrices, nous pourrions être attentifs à la provenance des légumes et des fruits achetés, accepter de payer un peu plus cher pour rémunérer adéquatement la production (commerce équitable), acheter des fruits et des légumes de saison et produits localement (réfléchir à deux fois avant de consommer des fraises du Maroc en décembre, par exemple), etc.

■ Etat

Les différents Etats pourraient légiférer sur les situations de non-droit qui existent dans certaines régions productrices (où la réglementation est inexistante ou inadéquate).

■ Société civile et syndicats

La société civile et les syndicats peuvent faire pression pour améliorer les conditions de production (niveaux social et écologique) et défendre le respect de conditions de travail décentes: salaire minimum, mesures adéquates pour la sécurité au travail, droit à un contrat, etc. Comment? En informant et en sensibilisant les différents acteurs de la chaîne de production, en offrant un appui (notamment juridique) aux travailleurs et aux travailleuses confrontés à des violations des droits du travail, etc.